Un grand spectacle frappa les yeux des fédérés à leur entrée dans le Champ-de-Mars : trois cent mille spectateurs assis sur les tertres latéraux, hommes, femmes, enfants, décorés des couleurs nationales; les coteaux de Chaillot, de Passy, également chargés de citoyens; au loin, les amphithéâtres de Meudon et de Saint-Cloud, du mont Valérien, de Montmartre, formant comme les grandins du plus vaste Colisée du monde; devant l'École-Militaire, de vastes gradins, couverts en draperies bleu et or, pour le roi, l'Assemblée nationale, la cour, les corps constitués, les invités, etc. Au centre du Champ-de-Mars s'élevait, sur un monticule, un monumental autel de la Patrie, où l'on montait par quatre escaliers immenses, disposés sur chacune des faces. Cet autel fut complété et devint permanent. Nous l'avons décrit ailleurs dans sa forme définitive (v. AUTEL DE LA PATRIE). Il était également couvert d'inscriptions patriotiques et philosophiques. Par une sorte de fiction honorifique, le roi avait été nommé, pour ce jour seulement, chef suprême des gardes nationales de France; il avait désigné La Fayette pour en remplir les fonctions, avec le titre de *major de la fédération;* en sorte que le général de la garde parisienne devenait pour moment une sorte de connétable de plusieurs millions d'hommes armés.

Durant les préparatifs de la cérémonie, 1,200 musiciens exécutaient des morceaux; pendant cette longue attente, des groupes de fédérés se forment et, bravant la pluie, se mettent à danser des rondes autour de l'autel; ceux d'Auvergne et de Provence figuraient les danses de leur pays. Bretonnes et farandoles entraînent tout. Les anneaux se rejoignent, c'est-à-dire les provinces diverses se confondent en des rondes immenses : on dirait comme un joyeux symbole de la fraternisation et de l'unification de la France.

Les salves d'artillerie annoncent que la solennité va commencer; il est environ trois heures et demie. Le roi est placé dans sa tribune, ayant à sa droite le président de l'Assemblée nationale, sur un fauteuil d'égale hauteur; La Fayette vient prendre ses ordres. La cérémonie commence par une messe solennelle, célébrée à l'autel de la Patrie par l'évêque d'Autun, Talleyrand-Périgord (Gorsas dit que ce fut par M. de Montmorency, grand aumônier de France); deux cents prêtres avec ceintures tricolores entourent l'autel. Le prélat bénit ensuite l'oriflamme, signe de la confédération, et les bannières départementales. Enfin La Fayette, radieux et ému, monte les degrés, et, appuyant la pointe de son épée sur l'autel de la Patrie, prononce, d'une voix haute et ferme, le serment sacré : « Nous jurons d'être à jamais fidèles à la nation, à la loi et au roi; de maintenir de tout notre pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le roi; de protéger les personnes et les propriétés, etc., et de demeurer unis à la multiplicité des détails. Au fond, à l'extrémité du Champ-de-Mars, s'élève l'autel de la Patrie; l'évêque d'Autun, Talleyrand, officie, entouré de trois cents prêtres revêtus d'aubes blanches et d'écharpes tricolores; devant l'École-Militaire, des gradins et des balcons sont occupés par la cour; au milieu de cette solennelle réunion, le roi est assis sur un trône, ayant à sa droite le président de l'Assemblée. Ces divers personnages et la scène dont ils sont les acteurs sont complétement éclipsés par la foule bigarrée et mouvementée qui assiste à la solennité et qui couvre tous les premiers plans. Il y a dans cette foule des figures d'une tournure très-heureuse; mais ces figures ont justement le tort d'attirer beaucoup trop l'attention au détriment du grand événement national que l'artiste avait à représenter. « Le tableau de M. Couder, a dit T. Thoré, est comme une pièce de théâtre dont les cinq grands actes seraient remplis d'anecdotes plus ou moins piquantes, en dehors de toute conception dramatique. Quelques vers faciles, quelques mots spirituels et chatoyants ne suffiraient pas pour sauver la pièce... Vous voulez nous représenter une des plus augustes solennités publiques de l'histoire de France, et nous n'apercevons que quelques femmelettes cambrées, avec des muscadins en habits de soie. La Fédération de 1790 devait laisser une autre impression. » Dans un recueil bien nommé, la *Revue indépendante*, un critique, M. Saint-Martin, rendant compte du Salon de 1844, où fut exposée l'œuvre que nous avons décrite, prétendit que M. Couder avait conçu tout autrement sa composition et qu'il l'avait recommencée trois fois. « D'abord, il avait choisi l'autel de la Patrie pour centre d'action; le centre de la composition venait s'y relier. C'était donner trop d'importance à un culte oublié. La Liste civile a demandé un autre projet: M. Couder a alors pris Louis XVI présentant serment pour sujet principal; mais un roi qui prête serment aux idoles du peuple n'est pas bon à voir : il a fallu renoncer à cette seconde idée. Alors la Liste civile a demandé le procès-verbal pur et simple de la Fédération. Ainsi il fut dit, ainsi il fut fait... M. Couder a fait preuve, dans ce tableau, d'une rare entente de la perspective et de la disposition pittoresque, d'une verve et d'un piquant dans les détails qui font le plus grand honneur à son imagination. Que cette foule de nobles, de bourgeois, d'abbés, d'enfants, est animée et variée ! La grâce, un peu Vanloo, de ces petites gens qui montent, descendent les escaliers, causent, rient, paraissent joyeux ou dépités, selon les sentiments que leur inspire la Fédération; la précision de leurs ajustements, le choix des couleurs tendres, coquettes, chatoyantes, tout cela donne aux premiers plans de ce tableau un air de vérité saisissante. C'est bien là la physionomie de ce temps bizarre, où les grandes idées sociales naissaient au milieu de mœurs et de coutumes factices et légères. On dit que M. Couder a été aidé, dans son travail, par MM. Gingembre et Eugène Lami. S'il en est ainsi, c'est l'œuvre collective de trois hommes de talent et d'esprit. Quel dommage qu'il ne leur ait pas été permis de faire autre chose qu'un procès-verbal; qu'ils aient été contraints, pour détourner l'attention du sujet grandiose du tableau, d'amuser le public aux bagatelles de la terrasse ! Misérable temps que le nôtre ! »

Fédération et l'unité en Italie (LA), ouvrage politique de P.-J. Proudhon, publié en 1862. Deux articles, intitulés, le premier : *Mazzini et l'unité italienne*, le second : *Garibaldi et l'unité italienne*, et publiés d'abord dans un journal belge, l'*Office de publicité*, forment les deux premiers chapitres de ce petit volume, que termine un troisième chapitre, la *Presse belge et l'unité italienne*, où l'auteur revient, avec des développements nouveaux, sur les vues émises dans les deux premiers. Quelles sont ces vues? Elles sont en complète opposition avec l'opinion et la passion alors dominantes dans le parti démocratique sur la question italienne. « Je n'ai jamais cru à l'unité de l'Italie, dit Proudhon dans une sorte d'avant-propos; au point de vue des principes comme à celui de la pratique et des transitions, je l'ai toujours repoussée... Après le traité de Villafranca, je suis demeuré convaincu que la presse démocratique, en insistant pour la réunion de l'Italie tout entière aux mains de Victor-Emmanuel, faisait fausse route; que l'avantage qu'on se promettait de cette manœuvre n'en compenserait pas les inconvénients; que c'était méconnaître le principe des révolutions modernes et se placer, par raffinement de politique, hors la vraie politique, entraver le progrès en dénaturant l'idée de nationalité, compromettre la paix de l'Europe sans profit pour la liberté des peuples, et soulever entre l'Italie et la France un antagonisme dangereux, utile seulement aux tiers étrangers. »

Dans l'article sur Mazzini, qui est du 13 juillet 1862, Proudhon se prononce avec force contre la politique unitaire du célèbre conspirateur; il soutient qu'en 1859 Mazzini, en se ralliant au mouvement italien, a fait acte de royalisme; qu'on peut, en un sens, l'appeler grand patriote, mais non pas grand politique, encore moins grand citoyen. Quant à l'unité en elle-même, l'auteur des *Contradictions économiques* la considère comme un principe essentiellement monarchique, militariste et bourgeois; elle doit conduire l'Italie à un système combiné de prétorianisme et d'exploitation qui mettra la plèbe dans un état pire qu'auparavant. « Un Etat de 26 millions d'âmes, comme serait l'Italie, est un Etat dans lequel toutes les libertés provinciales et municipales sont confisquées au profit d'une puissance supérieure, qui est le gouvernement. Là, toute localité doit se taire, l'*esprit de clocher* faire silence; hors le jour des élections, dans lequel le citoyen manifeste sa souveraineté par un nom propre écrit sur un bulletin, la collectivité est absorbée dans le pouvoir central; tout ce qui concerne l'administration, la justice, l'armée, l'enseignement, les travaux publics, la police, les cultes, etc., aboutit au ministère; tout ce qui regarde la législation, au parlement. La fusion, en un mot, c'est-à-dire l'anéantissement des nationalités particulières, où vivent et se distinguent les citoyens, en une nationalité abstraite où l'on ne respire ni ne se connaît plus, voilà l'unité... Pour gouverner 26 millions d'hommes à qui l'on a ravi la possession d'eux-mêmes, pour faire marcher cette immense machine, il faut une bureaucratie prodigieuse, des légions de fonctionnaires; pour la défendre contre le dedans et le dehors, la rendre respectable à ses sujets et à ses adversaires, il faut une armée permanente. Des employés, des soldats, des tributaires, voilà désormais ce qui remplacera la nation. »

L'article sur *Garibaldi et l'unité italienne* fut publié le 7 septembre, dix jours après la défaite de Garibaldi à Aspromonte; il peut se résumer dans les propositions suivantes : L'entreprise de Garibaldi se condamnait elle-même, parce qu'elle indusisait son auteur à des actes que le droit public et le droit des gens, la prudence révolutionnaire et une morale tant soit peu sévère réprouvent. Cette entreprise allait ainsi contre son propre but, en violant les lois de l'ordre social et en déchirant d'ores et déjà, par ses exigences comme par ses conséquences, l'union qu'elle voulait fonder. La géographie, l'économie politique et l'histoire sont ici d'accord avec la politique. L'Italie, par nature, par position et destination, est antiunitaire; Rome elle-même, destituée de cette papauté souveraine dont on déclare précisément ne vouloir plus, n'aurait aucune des conditions d'une capitale. Au fond, ce que l'on demande pour l'Italie, ce que rêvent les Italiens, pleins de leurs grandioses et dramatiques souvenirs, c'est, au point de vue politique, de faire de l'Italie une sixième grande puissance; au point de vue religieux, après avoir subordonné la papauté au royaume, de conférer à celui-ci le protectorat de la catholicité; on tend, en un mot, bien qu'on ne le dise pas, à revenir, sous une autre forme, à la dualité impériale et pontificale, expression de l'Italie au moyen âge. Le parti radical italien, qui, tout en rêvant la papauté et l'Eglise, s'arroge l'apostolat de l'Europe, ne sort pas de cette donnée; il ne fait que l'approprier à ses vues, témoignant ainsi du sentiment rétrospectif qui anime les populations italiennes. Devant ces prétentions de la jeune Italie, la France, inquiétée dans sa puissance, ne peut manquer de faire l'une de ces deux choses : ou refouler l'Italie, en alléguant les traités, l'équilibre européen, la raison géographique et historique, au besoin le principe même des nationalités, que le Piémont interprète et applique d'une manière beaucoup trop large, ou bien chercher un accroissement compensatoire au moyen de quelque adjonction importante. Dans ce second chapitre et aussi dans le troisième, consacré à la presse belge, Proudhon s'applique à montrer, avec une grande puissance de logique, que la politique nationaliste et unitaire, soutenue par les journaux libéraux belges dans la question italienne, est dangereuse et menaçante au plus haut point pour l'indépendance de la Belgique, dont la sécurité, selon lui, repose uniquement sur la politique de fédération. « Rien n'est égoïste, dit-il, comme la nationalité, rien de moins scrupuleux que la passion unitaire. On a beaucoup déclamé, dans ces dernières années, contre l'insolence des partages de Vienne; mais laissez faire l'unité et les nationalités, et vous en verrez bien d'autres ! Laissez s'achever l'empire italien, et bientôt vous verrez la presse libérale et démocratique de France faire volte-face et mettre *à l'étude* l'annexion de la Belgique. »

FÉDÉRÉ, ÉE (fé-dé-ré) part. passé du v. Fédérer. Qui fait partie d'une confédération : *Les Etats* FÉDÉRÉS.

— Substantiv. Membre d'une confédération. ‖ Député à la fête de la Fédération de 1790. ‖ Engagé volontaire pendant les Cent-Jours. ‖ Nom donné aux gardes nationaux qui combattirent pour la Commune de Paris, en 1871.

FÉDÉRÉES (villes), nom donné aux anciennes villes italiennes ou étrangères auxquelles Rome imposait son alliance. Ces cités, placées sous l'égide de la ville éternelle, conservaient leur gouvernement et leurs lois, mais ne pouvaient faire la guerre pour leur propre compte et devaient contribuer au recrutement des légions romaines.

FÉDÉRER v. a. ou tr. (fé-dé-ré — lat. *fœderare*; de *fœdus*, alliance. Change *é* en *è* devant une syllabe muette : *Je fédère, qu'ils fédèrent;* excepté au fut. de l'ind. et au cond. prés. : *Je fédérerai, il fédérera*). Former en confédération : FÉDÉRER *de petits Etats.*

Se fédérer v. pr. Se former en confédération.

FÉDÉRERZ s. m. (fé-dé-rèrz). Minér. Sulfure double d'antimoine et de plomb, qui se trouve principalement à Wolfsberg, dans la partie orientale du Harz, et à Meiseberg, près de Neudorf, dans le pays de Anhalt.

FEDERICI (Louis), poète et jurisconsulte italien, né à Brescia vers 1540, mort en 1607. Tout en exerçant la profession d'avocat, il cultiva avec beaucoup de succès la poésie latine et italienne, et prit part à la fondation de l'Académie des *Occulti* dans sa ville natale. Le recueil de cette compagnie contient des pièces de vers de Federici, remarquables par l'élégance et la simplicité. Il a laissé manuscrits des ouvrages de jurisprudence et des satires.

FEDERICI (dom Placide), antiquaire et bénédictin italien, né à Gênes en 1739, mort en 1785. Il devint vicaire général de l'abbaye de Volterra. Il a composé, sous le titre de : *Rerum Compostanarum historia, monumentis illustrata* (Rome, 1781, in-4°), une histoire remarquable du monastère de Pomposa. Le premier volume seul a paru.

FEDERICI (Dominique-Marie), dominicain et érudit italien, né à Vérone en 1739, mort à Trévise en 1808. Il y tint à l'enseignement de la théologie et de l'Ecriture sainte à Udine, à Padoue et à Trévise. Ses principaux ouvrages sont : *Storia di cavalieri Gaudenti* (Venise, 1787, 2 vol. in-4°); *Memorie Trevigiane sulle opere di disegno* (1803), où l'on trouve, à côté d'idées bizarres et paradoxales, de curieuses recherches sur l'histoire des arts dans le Trévisan; *Memorie Trevigiane sulla tipografia del secolo XV* (1803, in-4°), etc.

FEDERICI (Francesco), général italien, né à Naples en 1748, exécuté dans cette ville en 1799. Lorsqu'il eut achevé ses études à Bologne, il parcourut l'Italie, la France, l'Allemagne, prit du service dans l'armée prussienne, et fut nommé, quelque temps après son retour à Naples, général de brigade par Ferdinand IV. Ce souverain prit la fuite devant l'armée française en 1799, Federici fut chargé par le gouvernement républicain du commandement de Naples. Le général accepta, fut battu le 13 juin au pont de la Madelena par les bandes du cardinal Ruffo, se retira dans les forts, où il fit une héroïque résistance, mais se vit enfin contraint de capituler. Cette capitulation, en vertu de laquelle la vie et les possessions des personnes compromises devaient être respectées, fut odieusement violée. Naples devint le théâtre d'épouvantables scènes de carnage, et Federici fut pendu avec tout son état-major.

FEDERICI (Jean-Baptiste-Frédéric VIASOLO, di Camillo), poète dramatique italien, né à Gênes en 1765, mort en 1821. Il appartenait à une horde de Calmoucks. Conduit fort jeune à Saint-Pétersbourg, il trouva une protectrice dans l'impératrice Catherine II, qui le fit baptiser. Plus tard, la princesse Amélie de Bade se chargea de son éducation. Il étudia la peinture, se rendit en Italie, où il séjourna pendant sept ans, puis il accompagna lord Elgin en Grèce, en qualité de dessinateur, et, de là, passa en Angleterre. Après y avoir séjourné trois ans, Fédor alla se fixer à Carlsruhe, où il devint peintre du grand-duc. Les tableaux de cet artiste rappellent la manière des vieux maîtres florentins. Il y a de la vigueur et de l'originalité dans l'expression de ses têtes; mais ses visages de femmes manquent de grâce et de beauté. Fédor a laissé de bonnes gravures.

FÉDOROFF (Jean), imprimeur russe, qui vivait au XVIe siècle. Après avoir fondé la première imprimerie de Moscou, en 1565, il fut quitter cette ville à la suite des persécutions dont il était l'objet, et alla, vers 1566, se fixer à Lemberg, où il établit une imprimerie en 1570. Parmi ses œuvres les plus importantes, nous citerons : l'*Apôtre* (Zabludoff, 1568); l'*Evangile instructif* (Zabludoff, 1567); *Psalter* (1568). On lui attribue aussi la publication, en 1581, de la fameuse *Bible d'Ostrog* (*Biblia Ostrogska*). Plus tard, il fut réduit à mettre en gage entre les mains d'un juif, pour la misérable somme de 411 fr., sa presse et le matériel de son imprimerie, et passa ses derniers jours dans la plus grande misère à Lemberg.

FEDRICI (César), voyageur vénitien du XVIe siècle. Il partit pour les Indes en 1563, visita Tripoli, Alep, Bagdad, Ormuz, arriva sur la côte de Malabar, se livra au commerce et, pendant dix-huit ans, parcourut les mers de l'Inde jusqu'à Malacca. De retour dans sa patrie en 1581, il se mit à écrire la relation de ses expéditions, qu'il publia sous le titre de : *Voyage à l'Inde et au delà, etc.* (Venise, 1587, in-12). On y trouve des renseignements exacts et intéressants sur les divers pays que Fedrici a visités.

FÉE s. f. (fé — du latin *fata*, sorcière, magicienne, qui se disait originairement pour Parque; de *fatum*, destin, oracle, proprement parole; de *fari*, parler, qui se rapporte à la racine sanscrite *bhâ, bhâs, bhan*, même sens, grec *phaô, phémi*). Etre surnaturel, qu'on représente sous la forme d'une femme, et qui était regardé comme jouissant d'une certaine puissance magique et du don de lire dans l'avenir : *Une* FÉE *bienfaisante. Une méchante* FÉE. *La sorcière a péri pour toujours, mais non pas la* FÉE. (Michelet.)

On a banni les démons et les *fées*,
Sous la raison les grâces étouffées
Lavrent nos cœurs à l'insipidité.

VOLTAIRE.

— Par ext. Femme remarquable par ses grâces, son esprit ou sa bonté : *La femme est une* FÉE *bienfaisante.* (A. Karr.)

Qu'elle fût bien ou mal coiffée,
Que mon cœur fût triste ou joyeux,
Je l'admirais; c'était ma *fée*
Et le doux astre de mes yeux.

V. HUGO.

— *Conte de fées*, Conte d'enfants dans lequel une fée ou des fées interviennent : *L'enfant apprend à lire dans un* CONTE DE FÉES, *hochet de son intelligence à peine éclose.* (L. Pichat.) Objet vain et fantastique : *Les promesses de l'espérance ne sont le plus souvent que des* CONTES DE FÉES *ou d'agréables rêves.* (Sanial-Dubay.)

— *Ouvrage de fée*, Travail d'une grande délicatesse, d'une grande perfection.

— *Pays des fées, Château de fées*, Pays, château enchanté, merveilleux, imaginaire : *Quand je vins à ouvrir les yeux, je me crus transporté dans le* PAYS DES FÉES. (Chateaub.)

Mon bonheur s'éleva comme un *château de fées.*
V. HUGO.

— **Encycl.** Le monde féerique se classait hiérarchiquement. En tête de cette hiérarchie apparaissait la *fée :* elle était bonne ou méchante; dans ce dernier cas, il était rare qu'elle réussît en ses malins desseins. La vraie *fée* était bonne; le sylphe était doux, le lutin était malicieux, qui dit lutin dit malice; le gnome était méchant; des pieds il touchait aux démons, comme de la tête la *fée* touchait aux anges. Profond contraste entre cette mythologie, née de l'influence chrétienne et la mythologie païenne : dans celle-ci, les êtres les plus beaux vivaient sur la terre; dans le bois, les dryades; dans l'onde amère et dans l'onde douce, les nymphes et les sirènes; par les monts, les néréades et tout le peuple des faunes, des satyres, des sylvains. Dans la féerie, au contraire, plus un être est pur, plus il vit éloigné de la terre. Les meilleurs sont les plus immatériels, et à ceux-là le ciel échoit en partage. La *fée*, comme l'ange, habitait le ciel; le sylphe effleurait seulement la terre; le lutin la rasait de près; dans ces noires entrailles habitait le gnome. Par une analogie facile à sentir, on affectait différentes régions, différents climats à chacun de ces êtres : au gnome, on assignait volontiers la froide Norvége; on lui jetait comme un linceul les neiges fabuleuses de la Laponie; le lutin semblait cantonné en Ecosse; le sylphe caressait de ses ailes les prairies de l'Angleterre centrale et s'endormait aux calices des liserons de Norton; enfin, la *fée* aimait les fleurs de lis d'or de la France chrétienne; elle s'asseyait au bord des sources armoricaines et ne craignait pas de paraître sous le chaud soleil d'Italie, ou le Tasse et Boiardo l'ont chantée. La *fée*, amoureuse du soleil, habitante du ciel bleu, semble venir particulièrement de l'Orient. Les Perses ont transmis son culte aux Arabes, les Arabes aux Espagnols, les Espagnols aux Provençaux, dont les troubères dans un but de ce genre que la *fée* Mourgue emmena Ogier le Danois dans sa magique demeure d'Avalon. L'Eglise prit ombrage des poétiques et innocentes *fées*, et les bûchers de l'inquisition firent évanouir ce rêve inoffensif. Au procès de Jeanne Darc, ne demanda-t-on pas à la vierge héroïque si elle n'avait pas assisté quelquefois aux assemblées tenues par les malins esprits, *près de la fontaine des Fées?* Persécutées par le christianisme, les *fées*, lasses de l'injustice humaine, se réfugièrent dans leur pays éthéré. « Les *fées*, dit un critique contemporain, les *fées* avaient gardé la-haut ce don de prophétie que, sibylles, elles avaient eu ici-bas. Elles voyaient l'avenir; elles connaissaient tous les secrets de la matière; elles avaient, comme la marraine de Cendrillon, le privilége divin de dispenser le bonheur, et elles avaient, par-dessus le marché, cet autre privilége divin d'être dispensées du travail. »

Toutefois, elles n'étaient pas exemptes des infirmités des mortels, nullement exemptes surtout de la plus misérable de toutes, du besoin d'aimer. Titania, leur reine, éprouva un amour violent pour Obéron et pour beaucoup d'autres. La plus célèbre des aventures de cette galante *fée* est celle qu'elle eut avec Thomas le Rimeur. Nous la donnons ici d'après les vieilles chroniques, telle à peu près qu'un critique contemporain l'a résumée. — Vers la fin du XIIIe siècle, Thomas, le fameux rimeur, était couché, non loin de l'abbaye ruinée de Melrose, en Ecosse, sous le chêne d'Eildon, hanté par les *fées*. Cependant que Thomas rêvait, il vit venir à lui, montée sur un genet gris pommelé, une femme qui, dans un cor d'ivoire, soufflait une fanfare. Il dit : « C'est Marie, pleine de puissance, mère de l'Enfant qui nourrit mon âme. » Mais, si je parlais à cette dame brillante, mon cœur se briserait en trois. » Ayant fait cette très-catholique réflexion, Thomas allait s'enfuir; mais l'inconnue le retint. « Pourquoi me fuis-tu, dit-elle; je ne suis pas la reine du ciel, mais souveraine d'un autre pays. Je chasse en ce moment la bête sauvage. » Thomas, très-rassuré, répondit, plein d'à-propos : « En ce cas, dame, je suis votre proie. » Et le couple s'en fut, tendrement enlacé, sous le vieux chêne, où il demeura jusqu'au coucher du soleil. A cette heure, les piaffements du cheval rappelèrent à l'inconnue le moment du départ. Elle fit signe à Thomas de sauter en selle et de la prendre en croupe. Le rimeur, ayant obéi, se retourna pour contempler sa bien-aimée. Horreur ! Ses cheveux étaient gris, ses joues creuses, son front ridé, ses dents noires : la houri s'était changée en stryge. Et le cheval brûlait la bruyère. Thomas, dans sa course effrénée, vit la lumière rouge d'un autre soleil. Une rivière de sang barrait le chemin; le genet gris la traversa et en sortit rouge, rouge aussi Thomas le Rimeur. Il mit pied à terre, et sa compagne lui tendit la main, une main potelée, fine et blanche, des doigts de *fée :* la stryge était redevenue houri ! Thomas, de plus en plus surpris, mais moins contrarié de cette nouvelle métamorphose, chercha à se reconnaître et vit un arbre chargé de fruits dorés; il allait étendre la main. « Imprudent, lui dit sa compagne, sais-tu ce que tu vas faire? Cet arbre que tu vois est le même arbre que les livres saints placent dans le paradis terrestre et dont Dieu a défendu les fruits au premier homme. Voudrais-tu recommencer le péché d'Adam? Mais aie patience. » Et, montrant les trois routes dont l'arbre mystique formait le point central, la belle dame continua : « Vois-tu le premier chemin, ce sentier tout encombré d'épines et de ronces? c'est le chemin que prennent les justes. Il mène au royaume de Dieu. Vois-tu le second chemin, cette grande route toute semée de lis? c'est le chemin que prennent les méchants; il mène au royaume du diable. Vois-tu le troisième chemin, cette belle allée qui serpente le long de la colline? c'est le chemin que nous allons prendre; il mène dans mon royaume. » La reine des *fées* (c'était elle) y conduisit Thomas, et y garda sept ans; ce cycle révolu, qui parut sept jours au bienheureux rimeur, elle étendit sa baguette sur la tête de Thomas, et celui-ci, enlevé par une puissance invisible, se retrouva seul étendu à l'ombre du chêne d'Eildon. On l'avait cru mort; on fut enchanté de le revoir, et on lui demanda partout le récit de ses merveilleuses aventures. Il fut fêté et choyé. Un soir, après un festin, il suivit par les bois une biche blanche qui plongea dans un torrent; il plongea après elle. La biche n'était autre que la *fée* qui était venue querir Thomas le Rimeur, et on n'entendit plus parler de lui. — Quant à la *fée* Mélusine, patronne de la maison de Lusignan, si célèbre pendant les croisades, Jean d'Arras écrivit son histoire au XVIe siècle. Elle était fille d'un roi d'Albanie et fut condamnée par sa mère, pour une faute qu'elle avait commise, à être *fée* et serpent chaque samedi jusqu'au dernier jugement. Cependant un gentilhomme du Forez l'épousa, et elle bâtit pour lui, à l'aide de ses enchantements, le château de Lusignan (Poitou). Elle avait fait jurer à son époux qu'il ne chercherait point à la voir le samedi. Mais ce dernier l'ayant surprise un jour transformée en serpent, elle se sauva par une fenêtre et ne reparut point. Cependant, toutes les fois qu'un membre de la maison de Lusignan devait mourir ou que le château allait changer de maître, on la voyait

durant trois jours perchée sur le donjon et poussant des gémissements. La *mère des Lusignans, mère Lusigne, Mélusine* a laissé des souvenirs qui vivent encore en Poitou; on parle toujours au foyer des villageois de ses huit fils, *tous esfroyables à veoir.* La statue de Geoffroy à la Grand'dent, l'un d'eux, était sculptée sur la grande porte du castel. On attribue aussi à Mélusine un grand nombre de châteaux forts du Poitou. Celui de Lusignan fut pris en 1574 par le duc de Montpensier. « Le roi, dit de Thou, ordonna que ce château, le plus fameux et le mieux bâti de France, fût rasé; on ne fit même pas grâce à cette fameuse tour dite de Mélusine, que nos auteurs ont rendue si célèbre par les fables qu'ils en ont racontées. »

Persécutées par les tenailles et les torches de l'inquisition, les *fées* se réfugièrent dans les ballades, les légendes, les traditions, et de là Shakspeare les fit monter sur la scène. Examinons ici la *fée* telle que la poésie l'a faite; et d'abord la reine Mab. « Elle est la *fée* accoucheuse, et elle arrive, pas plus grande qu'une agate, traînée par un attelage de petits atomes, à travers les nez des hommes qui dorment enfants. Les rayons de la roue de son char sont faits de longue pattes de faucheux; la capote, d'ailes de sauterelles; les rênes, de la plus fine toile d'araignée; les harnais, d'humides rayons de lune. Son fouet, fait d'un os de grillon, a pour corde un fil de la Vierge. Son cocher est un petit cousin en livrée grise. Son chariot est une noisette vide, taillée par le menuisier écureuil ou par le vieux ciron, carrossier immémorial des *fées*. C'est dans cet apparat qu'elle galope de nuit en nuit à travers les cerveaux des amants, qui alors rêvent d'amour; sur les genoux des courtisans, qui aussitôt rêvent de courtoisies; sur les doigts des gens de loi, qui aussitôt rêvent d'honoraires; sur les lèvres des dames, qui se mettent à rêver de baisers; des lèvres. Mab les crible souvent d'ampoules, irritées de ce que leur haleine est gâtée par quelque pommade. Tantôt elle galope sur le nez d'un solliciteur, et vite il rêve qu'il flaire une place; tantôt elle vient, avec la queue d'un cochon de la dîme chatouiller la narine d'un curé endormi, et vite il rêve d'un autre bénéfice; tantôt elle passe sur le cou d'un soldat, et alors il rêve de gorges ennemies coupées, de brèches, d'embuscades, de dents espagnoles, de tambours battant à son oreille; sur quoi il tressaille, s'éveille, profère quelques jurons et se rendort. C'est cette même Mab qui, la nuit, tresse la crinière des chevaux et dans leurs poils emmêlés, durcit ces nœuds magiques qu'on ne peut débrouiller sans encourir malheur. C'est la stryge qui, quand les filles sont couchées sur le dos, les étreint et les habitue à porter leur charge, pour en faire des femmes à solide carrure. »

Voici maintenant, d'après les plus vieilles ballades, la description du palais enchanté des *fées*. C'était un édifice d'une gigantesque hauteur, ceint de cent tours crénelées et ayant pour coupole un seul et immense morceau de cristal. A l'intérieur, le palais était divisé en vastes salles soutenues par des colonnes d'or et dont les murs étaient taillés dans des pierres précieuses. La cuisine n'était pas la partie la moins remarquable de cet admirable édifice. Quatre ou cinq cerfs y rôtissaient continuellement devant d'immenses brasiers, et des lévriers dévoraient dans les coins les restes de cette curée. On donnait, comme de raison, des fêtes et des bals dans ce fantastique logis; on y dansait des sarabandes effrénées. L'orchestre était non moins merveilleux que la danse : on y jouait du luth, de la lyre, de la guitare, du violon, de la harpe et du beaucoup d'autres instruments plus merveilleux, mais inconnus, par malheur, aux habitants de la terre. C'est là que résidait la reine des *fées*, Titania, que nous avons vue tout à l'heure enamourée d'un simple mortel.

Le corps des *fées*, croyait-on, était plus mince et plus léger que la moëlle flocconneuse. La belle étoile qui diamante la splendide couronne du matin ne jette pas une lumière aussi puissante et aussi douce que celle qui, jaillissant de la *fée*, répand autour d'elle un halo de pourpre, et, par des mouvements ondulés, suit gracieusement ses contours. Shakspeare, le profond penseur, avait reconnu quelque chose d'élevé dans les sentiments qui avaient inspiré les créateurs de toutes ces imaginations poétiques; laissons parler un instant son très-intelligent commentateur. « Shakspeare, dit M. F.-V. Hugo, venge les *fées* des calomnies du fanatisme papiste ou puritain. Il les affranchit à jamais du prétendu vasselage qui les soumet au démon. Il restitue à ces tutélaires créatures la place splendide que leur assignait dans l'ordre des êtres la vieille Celtique. Sur le théâtre de Shakspeare, les *fées* méconnues redeviennent les gardiennes charmantes de la nature. Ce sont elles qui font la toilette du printemps et qui secouent de sa robe les bêtes sinistres et difformes. » Et ce n'est pas seulement le calme des éléments qui dépend des *fées*, c'est aussi la paix des cœurs. Cette action du monde invisible sur l'homme forme le sujet de l'exquis chef-d'œuvre qui a pour titre le *Songe d'une nuit d'été.* Le Tasse et Boiardo ont chanté les *fées* dont l'intervention est heureuse à leurs héros. Elles semblent, par une espèce de polythéisme, personnifier la sagesse divine, éparse dans le monde.